

PV
REGISTRE NOIRÉMONT

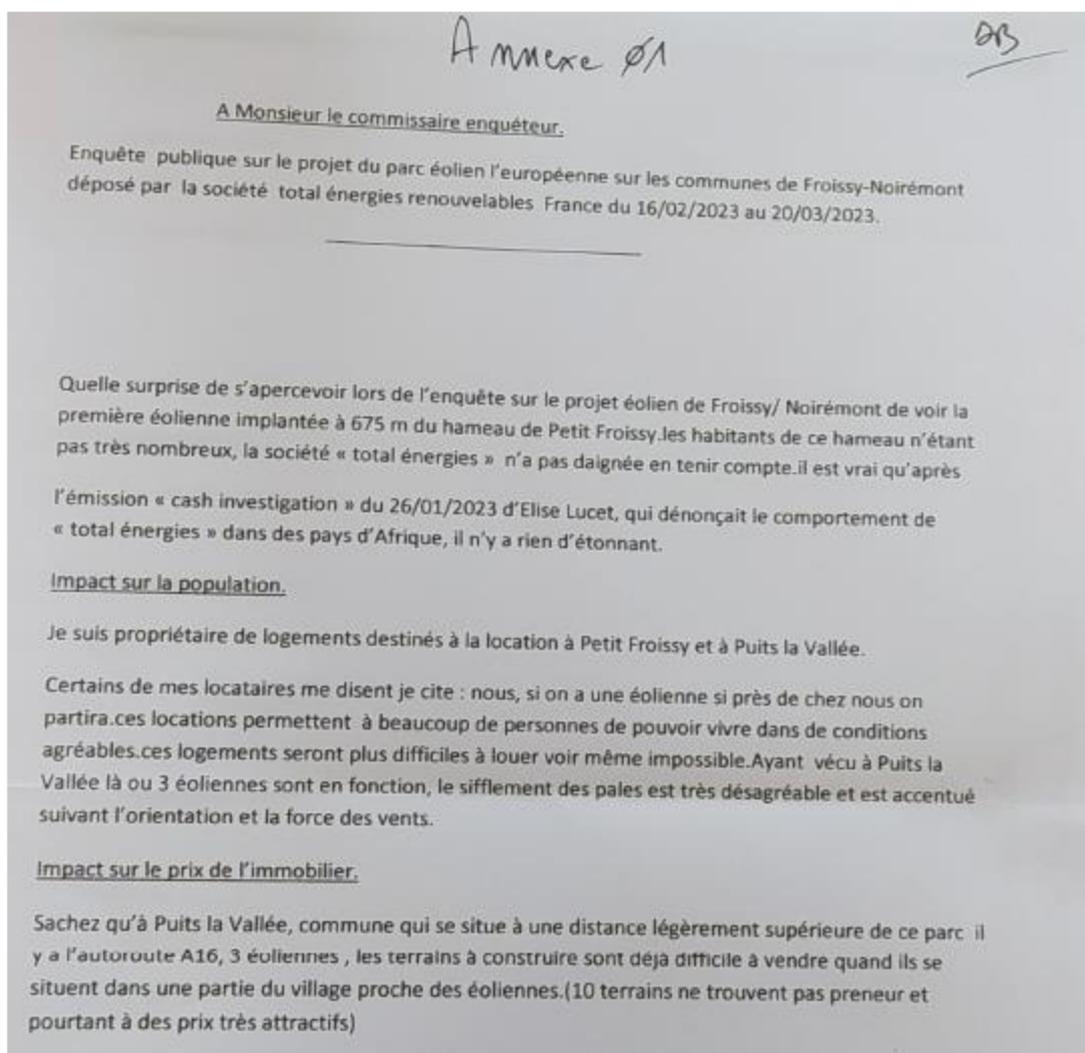
VISITES ET OBSERVATIONS
REÇUES LORS DES PERMANENCES

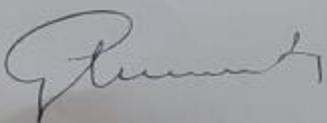
Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	01/03/2023	R01	01	M. Gérard LECOMTE

M. Lecomte réside à Abbeville-St-Lucien.
Il déclare "À cause de quelques propriétaires fonciers avides d'argent, toute la population environnante va subir les pollutions visuelles et acoustiques qu'engendrent ces machines."
Avis défavorable.

Propos consignés et visés au registre.

Pièce jointe 01



<p><u>Sur le plan visuel.</u></p> <p>N'en parlons même pas. L'importance des parcs actuels situés dans les environs. Nous apportent la preuve du désastre environnemental. Il me paraît indispensable que l'implantation de l'éolienne E1 seulement à 675 m des lieux d'habitation soit revue afin d'assurer sérieusement la protection des populations. Dans tous les pays développés une éolienne de 140 m est distancée des habitations de 10 fois sa hauteur, soit 1400 m. Parmi ces pays, la France est celle qui autorise les éoliennes au plus près des habitations.</p> <p><u>Incidence sur la santé.</u></p> <p>N'étant pas compétant dans ce domaine je constate que des articles de journaux relatent que l'incidence sur la santé des animaux est importante, pourquoi pas sur les humains.</p> <p>A Abbeville St Lucien le 28/02/2023. Gérard Lecomte 6 rue de Beauvais Abbeville St Lucien 60480.</p> 	
Commissaire enquêteur	<p>Avis défavorable.</p> <p>Dénonciation de nuisances généralement imputées à l'éolien mais qui font l'objet, ici, d'un témoignage de la réalité des faits décrits précisément et subis par un riverain du site impacté.</p> <p>Réponse demandée.</p>
Porteur du projet	

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	01/03/2023	R02		M. Gilles VANNESTE
<p>M. Vanneste réside à Noirémont.</p> <p>Il déclare "Nous sommes dans une région agricole productive qui participe grandement à la souveraineté alimentaire et à un export de céréales important favorable à la balance commerciale.</p> <p>Diminuer les surfaces agricoles est le contraire du bon sens.</p> <p>Notre région est déjà saturée d'éoliennes à l'efficacité plus que douteuse.</p> <p>Stop aux éoliennes."</p> <p style="text-align: right;"><i>Propos consignés et visés au registre.</i></p>				
Commissaire enquêteur	<p>Avis défavorable.</p> <p>Réponse à l'appréciation du porteur de projet.</p>			
Porteur du projet				

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	01/03/2023	R03		M. Francis WATRIPON
<p>M. Watripou réside à La Chaussée du Bois d'Écu.</p> <p>Il prend connaissance du dossier sans émettre d'observation particulière.</p> <p style="text-align: right;"><i>Propos consignés et visés au registre.</i></p>				
Commissaire enquêteur	Pas de commentaire.			
Porteur du projet				

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	01/03/2023	R04		M. Philippe DELEU
<p>M. Deleu réside à Noirémont.</p> <p>Il se présente en qualité de premier adjoint au maire de la commune.</p> <p>Il marque son avis défavorable au projet en raison des nuisances visuelles et sonores inévitables à venir.</p> <p>Les subsides potentiels ne compenseront pas les nuisances.</p> <p>Les éoliennes sont installées beaucoup trop près des zones habitées.</p> <p style="text-align: right;"><i>Propos consignés et visés au registre.</i></p>				
Commissaire enquêteur	Avis défavorable.			
	Pas de commentaire.			
Porteur du projet				

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	01/03/2023	R05		M. Denis-Pierre TAILLEUR
<p>M. Tailleu réside à Froissy.</p> <p>Il émet un avis défavorable au projet.</p> <p>Il ne compte pas moins d'une trentaine d'éoliennes en visuel à 90° de son habitation depuis son installation en 2009.</p> <p>Il dénonce les nuisances induites par ces parcs et remet en cause l'efficacité de cette source de production d'énergie.</p> <p>Il dénonce également les dommages aux paysages et à l'environnement du territoire.</p> <p style="text-align: right;"><i>Propos consignés et visés au registre.</i></p>				
Commissaire enquêteur	Avis défavorable.			
	Nouveau témoignage de la réalité des nuisances subies par un résident.			
	Réponse à l'appréciation du porteur de projet.			
Porteur du projet				

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	10/03/2023	R01		M. Alain LESOBRE
<p>M. Lesobre réside à Noirémont. Il vérifie l'emplacement des implantations et marque son avis défavorable. Il invite Madame la Préfète à recevoir ces machines dans son jardin. Il insiste, après avoir subi des désordres et dégâts sur ses propriétés à l'occasion d'un parc précédent pour que le porteur du projet s'engage à réparer et indemniser en rapport, sous peine de dépôt de plainte contre les responsables.</p> <p style="text-align: right;"><i>Propos consignés et visés au registre.</i></p>				
Commissaire enquêteur	<p>Avis défavorable.</p> <p>Vision toute personnelle du partage d'accueil de l'éolien. Qui sous-tend toutefois de façon marquée l'exaspération latente des riverains.</p> <p>Réponse demandée quant à l'engagement de réparer et indemniser le cas échéant. Les nécessités de mise en œuvre du projet (travaux, exploitation) concernent-elles des parcelles appartenant au déposant ?</p>			
Porteur du projet				

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	10/03/2023	R02		M. Dominique DESLOGES
<p>M. Desloges réside à Noirémont. Il précise qu'il n'est pas contre l'énergie éolienne mais dénonce la saturation de son secteur en machines de plus en plus nombreuses avec les nuisances qui les accompagnent. Avis défavorable au projet.</p> <p style="text-align: right;"><i>Propos consignés et visés au registre.</i></p>				
Commissaire enquêteur	<p>Avis défavorable.</p> <p>Pas de commentaire.</p>			
Porteur du projet				

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	10/03/2023	R03		Mme Martine DESLOGES
<p>Madame Desloges réside à Noirémont et se présente en qualité de 3^{ème} adjointe de la commune. Elle précise qu'elle n'est pas contre l'énergie éolienne mais dénonce la saturation de son secteur en machines de plus en plus nombreuses avec les nuisances qui les accompagnent (visuelles et environnementales).</p> <p style="text-align: right;"><i>Propos consignés et visés au registre.</i></p>				

Commissaire enquêteur	Avis défavorable. Pas de commentaire.
Porteur du projet	

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	10/03/2023	R04		M. Hervé GUEUDELIN
<p>M. Guedelin réside à Sainte-Eusoye. Il vérifie l'emplacement du projet et marque son avis défavorable en raison de la saturation du territoire. Il dénonce les nuisances visuelles du balisage nocturne, comme la double peine induite par l'absence de compensation financière sur la facture d'électricité.</p> <p style="text-align: right;"><i>Propos consignés et visés au registre.</i></p>				
Commissaire enquêteur	Avis défavorable. Réponse à l'appréciation du porteur de projet concernant le balisage nocturne et la compensation financière.			
Porteur du projet				

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	10/03/2023	R05		M. Jacques FONTAINE
<p>M. Fontaine réside à Noirémont. Il marque son avis défavorable au projet. Il déplore l'absence de compensation financière sur le prix qu'il paie son énergie électrique en rapport avec les nuisances subies. La saturation du territoire l'amène à proposer de déplacer les nouvelles implantations sur des zones épargnées comme Le Touquet, Courchevel ou la Côte d'Azur.</p> <p style="text-align: right;"><i>Propos consignés et visés au registre.</i></p>				
Commissaire enquêteur	Avis défavorable. Nouvelle vision toute personnelle du partage d'accueil de l'éolien avec la même exaspération latente des riverains. Réponse à l'appréciation du porteur de projet.			
Porteur du projet				

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	10/03/2023	R06		M. Philippe JACQUIER
<p>M. Jacquier réside à Noirémont et intervient en qualité de maire de la commune. Il marque son avis défavorable au projet. Trop de machines installées sur le territoire dont les nuisances ne sont plus acceptables. Aucune incidence sur les tarifs d'électricité des riverains.</p>				

Pourquoi ne pas chercher d'autres départements qui ne manquent pas de potentiels de vent ?	
<i>Propos consignés et visés au registre.</i>	
Commissaire enquêteur	Avis défavorable. Réponse demandée à la question de rechercher d'autres départements.
Porteur du projet	

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	10/03/2023	R07		M. et Mme Pierre LEVERT
<p>M. et Mme Levert résident à La Chaussée du Bois d'Écu. Ils marquent leur opposition au projet. Ils dénoncent les nuisances sonores et visuelles dont ils sont actuellement victimes pour les machines implantées près de leur résidence principale. La rentabilité et les avantages financiers induits par ces activités ne profitent qu'à une minorité de propriétaires fonciers. Aucune répercussion à la baisse des tarifs d'électricité pour les riverains.</p> <p style="text-align: right;"><i>Propos consignés et visés au registre.</i></p>				
Commissaire enquêteur	Avis défavorable. Pas de commentaire.			
Porteur du projet				

Permanence	DATE		PJ	OBSERVATION
NOIRÉMONT	10/03/2023	R08		M. et Mme Kévin MOREL
<p>M. et Mme Morel résident à Noirémont. Ils marquent leur opposition au projet. Ils craignent les nuisances visuelles et sonores de la future implantation très proche de leur résidence principale dont ils craignent également la dépréciation de la valeur financière. Leur environnement actuellement sans visibilité sur des éoliennes va être totalement perturbé par le projet. Aucune compensation financière n'est proposée sur les factures d'électricité pour les riverains.</p> <p style="text-align: right;"><i>Propos consignés et visés au registre.</i></p>				
Commissaire enquêteur	Avis défavorable. Pas de commentaire.			
Porteur du projet				